

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2009-05-20 Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sis au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 20^e jour du mois de mai deux mille neuf à dix-neuf heures dix minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre de Savoye à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Pierre de Savoye,
Mesdames les conseillères : Monique Tardif, (absente)
Chantale Hamelin,
Esther Savard,
Messieurs les conseillers: Jean-Louis Turcotte,
Benoit Lavallée,
Roland Labrie, (absent)

Madame France Marcotte, greffière et monsieur Yves Landry directeur général sont également présents.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV); l'ordre du jour est le suivant :

1. Acquisition d'un bateau pneumatique
2. Acquisition d'une caméra infrarouge (reporté)
3. Surveillants au centre de conditionnement physique
4. Avis de motion, règlement Société d'habitation du Québec
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

Rés.2320-05-2009

Acquisition d'un bateau pneumatique

Considérant qu'un montant était prévu au budget d'immobilisations pour l'acquisition d'un bateau pneumatique;

Sur recommandation du directeur général, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté à majorité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte d'acheter de madame Josée Sanche un bateau pneumatique pour fins de sauvetage, le tout pour un montant de 5 500 \$.

Le vote est demandé sur la proposition principale; la proposition est acceptée avec quatre voix favorables contre une voix défavorable.

Madame Chantale Hamelin enregistre sa dissidence

Rés.2321-05-2009 Surveillants au centre de conditionnement physique

Sur recommandation du directeur général, il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE les services d'un employé soient retenus, pour la surveillance du centre de conditionnement physique, jusqu'à l'ouverture du centre des loisirs au secteur sud, 20 heures semaine sur 7 jours et sur un horaire variable.

Rés.2323-05-2009 Avis de motion, règlement Société d'habitation du Québec

Je, Benoît Lavallée conseiller, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement établissant l'implication financière dans le cadre du programme Rénovation Québec volet II-1 afin de stimuler la rénovation résidentielle dans les secteurs dévitalisés de la municipalité.

Rés.2324-05-2009 Levée de l'assemblée

Monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte demande la levée de l'assemblée à 19 : 25 hres.

maire

greffière